

Fiche technique



ENDUIT A LA CHAUX BIO 1

Mortier avec marquage CE : UNI EN 998-1



Description

Enduit à la chaux Bio 1 utilisé comme enduit de fond dans les environnements intérieurs ou extérieurs avec application manuelle et mécanisée.

Caractéristiques

- Marquage CE : UNI EN 998-1 ;
- Classification : GP

Composition

Enduit à la chaux Bio 1 : chaux hydraulique naturelle NHL 3,5, liants pouzzolaniques, sable silice - carbonatique sélectionné.

Préparation des fonds

Bien nettoyer les traces d'enduit ancien qui s'effrite.

Le support doit être propre, sain, résistant, débarrassé de traces d'huile de décoffrage et de laitance, poussière et saleté.

Enlever les éventuelles efflorescences salines.

Tester l'adhésion et le degré d'absorption du support avant l'application de l'enduit.

Préparation du mélange

Enduit à la chaux Bio 1 est prêt à l'emploi et doit être mélangé à 4,3 ÷ 4,7, litres d'eau propre par sac de 25 Kg.

Mélanger avec un mélangeur ou une bétonnière durant 4 à 6 minutes jusqu'à ce que l'enduit forme une texture bien crémeuse.

La préparation obtenue, travailler l'enduit frais pendant 2 heures.

Application

Procéder à l'application avec une truelle et finir à la règle. Lorsque l'enduit commence à prendre, talocher la surface pour la rendre rustique.

Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation.

Attention

Ne pas appliquer à des températures inférieures à + 5°C et supérieures à + 30°C

Ne pas ajouter d'autres matériaux à l'**Enduit à la chaux Bio 1**.

On conseille d'appliquer sur cet enduit une finition transpirante et compatible avec les caractéristiques de ce produit.

Emballage et conservation

Le produit se présente en sac en papier de 25 kg.

Conserver dans un endroit frais, sec et protégé du gel. Ne pas exposer les sacs longtemps en plein soleil. Une fois enlevée la protection en polyéthylène de la palette, protéger le sac de la pluie.

Se conserve parfaitement sans altération de ses qualités pendant 12 mois, s'il est protégé de l'humidité avec l'emballage d'origine non ouvert.

Normes de sécurité

Éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas de contact laver abondamment à l'eau. Pour des informations complémentaires consulter la fiche de sécurité.

Ecoulement

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être recyclés.

Données techniques

Les valeurs mentionnées ci-dessous sont le résultat des tests de laboratoire (obtenus à T=20°C ± 1°C et U.R.=65% ± 5%) elles peuvent différer des valeurs obtenues sur les chantiers, dans des conditions différentes de mélange et de mise en œuvre. Surtout pour la quantité d'eau dont le mélange serait supérieur aux valeurs indiquées.

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartiendra à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.

Fiche technique



ENDUIT A LA CHAUX BIO 1

Mortier avec marquage CE : UNI EN 998-1



Paramètres	Unité de mesure	Valeur
Densité du mortier durci	Kg / m ³	1450
Granulométrie	mm	0 - 1,6
Consommation (à titre indicatif, en fonction du type de support) Enduit	Kg / m ² / cm	~ 14-16
Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau (li)	-	8
Épaisseur d'application : (minimum conseillé)	mm	20
Résistance à la compression (28 jours) Catégorie		2,5 CSII
Adhérence	N / mm ²	0,3
Absorption d'eau	Kg/m ² min 0.5	< 1,0 Cat. W0
Conductivité thermique	W / m.K	0,45 ÷ 0,52 (Tab.)
Réaction au feu	Catégorie	A1

Note :

Les emballages de nos produits sont conformes à la législation en vigueur (D.L. 626/94, D.lgs. 81/2008 et ses modifications successives).

La maison DOLCI COLORI SRL se réserve le droit d'apporter des modifications à cette fiche sans préavis.

Date: 10/01/19

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartiendra à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.